

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Saint-Étienne (42)

Premier tour

– le 12/03/2020 –

Action n°1

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 4 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 4,1 millions d'euros

Saint-Etienne Métropole a voté en juin 2019 son plan vélo, inspiré de notre projet des Voies-Vertes Métropolitaines (www.voies-vertes-metropolitaines.com). Nous saluons cette décision et souhaiterions renforcer l'ambition de ce plan vélo, pour porter la part modale du vélo à 10% sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Notons que l'engagement financier est de 10 euros par an et par habitant pour la réalisation de ce plan, c'est la moyenne nationale. A Lyon, ce budget est de 20 euros par habitant. En Allemagne, Belgique, Danemark et Pays-Bas, l'investissement annuel est en moyenne de 40 euros par habitant.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous prenons l'engagement d'accélérer le déploiement du "Plan vélo métropolitain" de création de voies vertes sur la durée du mandat et non à l'horizon 2029, en lien avec les associations concernées.

En parallèle, nous voulons proposer un "Plan vélo municipal" :

POUR RATTRAPER LE RETARD PRIS EN LA MATIÈRE : Saint-Étienne détient un triste record de faiblesse de la part des actifs allant travailler en vélo : 1,1% contre 4,7% à Villeurbanne, 7,7% à Clermont-Ferrand et 16% à Strasbourg !

POUR DÉVELOPPER DES PISTES CYCLABLES EN SITE PROPRE DANS LA VILLE et sécuriser les bandes cyclables existantes, en donnant la priorité à la continuité des itinéraires.

POUR DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ avec des racks à vélo à l'arrière des bus.

POUR PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO ÉLECTRIQUE dans la ville aux 7 collines, en majorant les aides à l'acquisition déjà existantes, en installant des arceaux de stationnement pour vélos électriques en ville et en étudiant la faisabilité de déployer des vélos électriques en libre-service.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Comme utilisateur des pistes et voies vertes, je connais bien le retard crucial de St-Etienne Métropole. Je suis un des fondateurs d'Ocivélo.

En 1997-98, j'ai participé aux réflexions qui ont conduit à la création de pistes cyclables à St Etienne dont celle de la rue des Docteurs Charcot.

De 2010 à 2015, comme conseiller régional, j'ai participé à la création des pistes, financées par la Région notamment au Chambon Feugerolles. Dans le Gier, certaines ont malheureusement été effacées par la nouvelle municipalité élue en 2014.

De même, le maire de St-Etienne élu en 2014 a enterré la piste que la région finançait de la Terrasse à Carnot.

Le plan vélo doit être une véritable ambition pour la Métropole. Avec les stéphanoises et stéphanois, nous ferons une Métropole dont les coeurs de villes, de villages et de quartiers seront en zone 30, voir 20.

Pour nous, le plan vélo doit comporter 2 réseaux : les réseaux de pistes et bandes cyclables, mais aussi des axes "chrono-vélo", véritable vélo-route-voie-verte qui permettent aux cyclistes d'être séparés des autres modes de déplacements notamment pour des parcours plus longs.

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Il serait appréciable que ce responsable se déplace à vélo !

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Un.e élu.e sera spécialement dédié.e à la question du vélo, sous l'autorité d'un.e élu.e aux mobilités.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Les meilleures réalisations préconisées par les usagers ont souvent été faites quand la ville de St-Etienne avait un "Monsieur Vélo". Il faut une direction consacrée aux pistes et voies vertes, que cela soit par un "Monsieur mobilités actives" ou une "Madame mobilités actives". Cette direction peut être au sein d'une Maison de la mobilité.

Action n°3

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les techniciens de la voirie sont concernés en priorité, mais l'ensemble des agents municipaux manque de connaissances à ce sujet.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous proposerons un plan de formation des agents municipaux à la prise en compte de ce mode de déplacement. Nous favoriserons les acteurs locaux du cycle pour la dispenser.

Nous prenons également l'engagement d'adopter un principe systématique d'aménagement urbain, prenant en compte l'ensemble des usages et des modes de déplacement dans la conduite de tous les projets de construction ou de réhabilitation.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Former au travers d'une école du vélo les jeunes stéphanois, ce qui existe déjà. Former aussi les techniciens de la ville, bien sûr, et offrir les possibilités de déplacements en fournissant des vélos de service.

Action n°4

Créer un réseau express vélo conforme à notre projet www.voies-vertes-metropolitaines.com, lauréat du prix Talent du Vélo 2018 du Club des Villes et Territoires Cyclables. Ce réseau est étendu au territoire de Saint-Etienne métropole, facilitant la circulation à vélo péri-urbaine.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Comme évoqué précédemment, nous prenons l'engagement d'accélérer le déploiement du "Plan vélo métropolitain" de création de voies vertes sur la durée du mandat et non à l'horizon 2029, en lien avec les associations concernées. En parallèle, nous voulons proposer un "Plan vélo municipal" pour développer des pistes cyclables en site propre dans la ville, sécuriser les bandes cyclables existantes, en donnant la priorité à la continuité des itinéraires.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Je crois avoir été dans les premiers internautes à avoir régulièrement soutenu ce projet en diffusant les excellentes vidéos d'Ocivelo.

Pour la liste Le temps de l'écologie, le plan vélo doit comporter 2 réseaux : les réseaux de pistes et bandes cyclables, mais aussi des axes "chrono-vélo", véritable vélo-route-voie-verte qui permettent aux cyclistes d'être séparés des autres modes de déplacements notamment pour des parcours plus longs.

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Généraliser la Ville à 30km/h, sur l'ensemble des voiries de dessertes de quartier, réserver le 50km/h sur quelques axes de transit.

Faciliter les déplacements des piétons, des cyclistes puis des transports en commun et enfin des véhicules individuels motorisés.

La Ville à 30 est la mesure la plus efficace pour favoriser les déplacements à vélo.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Notre projet prévoit d'étendre progressivement la "zone 30" à l'ensemble d'un périmètre inclus à l'intérieur du boulevard urbain.

Nous reprendrons également une politique de piétonisation de certaines rues dans l'hyper-centre.

Notre projet-phare de gratuité des transports en commun participe d'une logique de meilleur partage de l'espace public, pour faire reculer la place de la voiture en ville et assurer une coexistence harmonieuse des différents modes de déplacement.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Le plan vélo doit être une véritable ambition pour la Métropole. Avec les stéphanoises et stéphanois, nous ferons une Métropole dont les coeurs de villes, de villages et de quartiers seront en zone 30, voir 20.

Nous souhaitons réduire la place de la voiture en ville pour diminuer pollutions de l'air et sonore. Ainsi nous voulons, par exemple, créer un jardin de ville avec son miroir d'eau en lieu et place des Ursules.

Nous développerons les transports en commun et les réseaux de déplacements pour les mobilités douces et actives.

Saint-Etienne et sa métropole possèdent de forts dénivelés, nous développerons l'emport des vélos par les transports en commun.

Action n°6

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Le boulevard urbain, le cours Fauriel, Le boulevard Jules-Janin proposent jusqu'à 6 voies de circulation automobiles, et l'espace vélo est prévu sur le trottoir !

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Certains réaménagements pour un passage de 2*2 à 2*1 voies sont envisageables mais nous ne pouvons prendre l'engagement de les généraliser. La priorité de tels aménagements sera donnée aux transports en commun.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Beaucoup de 2*2 voies de St-Etienne sont inutiles. Leur réduction est nécessaire pour les mobilités actives, et bien évidemment les transports en commun. Leur réduction est aussi une mesure pour réduire la vitesse de certains automobilistes

indisciplinés. Quand les chaussées sont trop larges, cela incite trop certains à ne pas respecter les limitations de vitesse.

Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Ces aménagements, malgré les idées reçues, sont facteurs de sécurité.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous préférons œuvrer au développement de pistes cyclables sécurisées en site propre plutôt que de généraliser les double-sens cyclables, parfois très accidentogènes à Saint-Etienne, du fait de l'étroitesse de certaines chaussées et du manque de "culture vélo" des automobilistes.

Oui à la multiplication des sas vélo et des cédez-le-passage cyclistes aux feux.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Les premiers sas vélo ont été réalisés lors de l'aménagement de la rue des Docteurs Charcot. La municipalité les a effacés. Attention, pour la liste Le temps de l'écologie, le double-sens cyclable de certaines rues ne doit pas être une excuse pour laisser des voitures en plein centre-ville.

Action n°8

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Notre programme prévoit un plan global de sécurisation des abords des écoles par rapport à la circulation automobile. La piétonisation des abords des écoles sera expérimentée.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Action n°9

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous n'envisageons pas à ce stade d'augmenter le nombre de places payantes par rapport à l'existant.

Si nous défendons un objectif de gratuité des transports en commun pour tous et tout le temps, nous limiterons les journées de gratuité du stationnement payant, souterrain ou de surface.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Action n°10

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Dédier un budget constant pendant la durée du plan vélo pour installer au moins 250 arceaux par an sur l'espace public.

Les établissements municipaux recevant du public sont sous-dotés. Piscines, centre sociaux, bibliothèques, pourraient être équipés en priorité.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Notre "plan vélo municipal" comportera un volet ambitieux d'installation d'arceaux de stationnement pour vélos, en priorisant les établissements municipaux recevant du public.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Lors de l'aménagement de la rue des Docteurs Charcot nous avons obtenu les bons arceaux qui ont été progressivement enlevés ou dégradés, nous en ré-installerons. St-Etienne manque cruellement de parkings vélo bien positionnés et sécurisés.

Action n°11

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Il faudrait multiplier la transformation de rez-de-chaussées désaffectés en garages à vélos, à l'image du garage à vélos du Crêt de Roc, initiative de l'association Ocivélo.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous voulons "profiter" des nombreux rez-de-chaussée commerciaux vacants pour diversifier une offre de services et soutenir les initiatives associatives et citoyennes, dont les "garages à vélos".

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Action n°12

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Le dispositif Alvéole de la FUB finance jusqu'à 100% de ces travaux. L'adjoint en charge de la commission de sécurité pourrait être l'ambassadeur de ce dispositif lors des visites des Établissements Recevant du Public. Infos sur <https://programme-alveole.com/>

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Notre "plan vélo municipal" comportera un volet ambitieux d'installation d'arceaux de stationnement et de lieux de garage, en priorisant les établissements municipaux recevant du public, dont les écoles.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Plus globalement, nous réaliserons des parcs vélos dans les rez de chaussées abandonnés comme le garage vélo au pied du crêt de roc

Action n°13

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous devons étudier plus avant cette donnée pour prendre position.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Action n°14

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous prenons l'engagement d'adopter un principe systématique d'aménagement urbain, prenant en compte l'ensemble des usages et des modes de déplacement dans la conduite de tous les projets de construction ou de réhabilitation.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

C'est une évidence et c'est une de nos propositions tant pour les locaux vélos, que pour créer des locaux poussettes, trottinettes.

Il nous faudra aussi créer des locaux pour les poubelles à recyclage.

Action n°15

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Notre "plan vélo municipal" permettra notamment une majoration des aides à l'acquisition déjà existantes pour les vélos électriques. L'extension de ces aides à d'autres types de produits pourra être envisagée.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

La liste Le temps de l'écologie souhaite créer aussi un pool de vélos électriques de location pour rendre accessible ce mode de déplacement à ceux qui en ont besoin.

Action n°16

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous voulons "profiter" des nombreux rez-de-chaussée commerciaux vacants à travers la ville pour diversifier une offre de services et soutenir les initiatives associatives et citoyennes.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Nous avons toujours soutenu les associations de promotion du vélo et notamment leurs ateliers vélo... et nous n'oublions les commerçants indépendants.

Action n°17

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Pas de commentaire

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Le Vélo se développe selon 3 effets : l'effet club, l'effet réseau et l'effet parking. Il faut favoriser le développement de ces 3 moyens à la fois pour développer vraiment le vélo.

Action n°18

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Nous inciterons par tous les moyens possibles les agents municipaux à utiliser d'autres modes de transport que la voiture individuelle pour venir travailler, à chaque fois que cela sera possible. La gratuité des transports en commun sera une mesure incitative.

Le "challenge mobilité" sera par ailleurs relancé et renforcé.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Action n°19

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Une politique de verbalisation active contre le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable sera conduite.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Action n°20

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)

Pas de commentaire

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Pas de commentaire

Commentaires généraux**Pierrick Courbon (SAINT-ETIENNE DEMAIN)**

Pour nous, la ville de demain est une ville où la place de la voiture individuelle recule : pour améliorer le cadre de vie de tous.e.s, pour un meilleur partage de l'espace public, pour réduire les accidents, les nuisances sonores, la pollution atmosphérique, nos émissions de CO2 et pour améliorer les flux de trafic.

Pour réduire la place de la voiture en ville, nous défendons un objectif de gratuité des transports en commun. Mais pour accompagner notre ville et sa Métropole dans une véritable transition écologique des mobilités, nous comptons également favoriser fortement les modes de déplacement doux, dont le vélo.

Nous savons cependant que certains cyclistes estiment la gratuité des transports en commun comme néfaste pour la pratique du vélo et peu efficace en termes de report modal. Toutefois, notre territoire a tellement de retard en matière de mobilité cycliste, et une telle prépondérance des déplacements individuels et domicile-travail effectués en voiture que nous ne considérons pas que la gratuité des transports en commun serait de nature à faire reculer la pratique cycliste sur le territoire de SEM, ni à restreindre son développement : nous partons de tellement loin !

Nous restons à votre écoute pour échanger plus avant sur ces sujets si vous le souhaitez.

Olivier Longeon (Le temps de l'écologie)

Je pratique le vélo régulièrement, tant en ville que sur des vélo-routes voies vertes..

Plusieurs de mes colistiers ont opté pour le vélo classique, le vélo cargo, le vélo électrique, la trottinette. Nous sommes aussi des usagers fréquents du transport en commun. Et nous aimons bien aussi la marche à pied.

Olivier Longeon, tête de la liste Le temps de l'écologie